

N° : DP 20/176

DECISION DU PRESIDENT

ANNULATION DE L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 7 000 EUROS A L'ASSOCIATION "TOULON VA'A"

Le Président de la Métropole

VU le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU la décision métropolitaine n°20/63 du 20 janvier 2020 attribuant, par le biais d'une convention entre les parties, une subvention d'un montant de 7 000 euros à l'association « Toulon Va'a » pour l'organisation de « La Porquerollaise »,

VU le courrier du 15 avril 2020 transmis par l'association « Toulon Va'a » informant la Métropole TPM de l'annulation de l'organisation de « La Porquerollaise » du fait de l'état d'urgence et de la situation sanitaire,

CONSIDERANT que la convention définissant les modalités de versement de la subvention n'est pas signée et qu'elle ne produit donc pas d'effet,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE

D'ANNULER la décision métropolitaine n°20/63 du 20 janvier 2020 attribuant une subvention d'un montant de 7 000 euros à l'association « Toulon Va'a ».

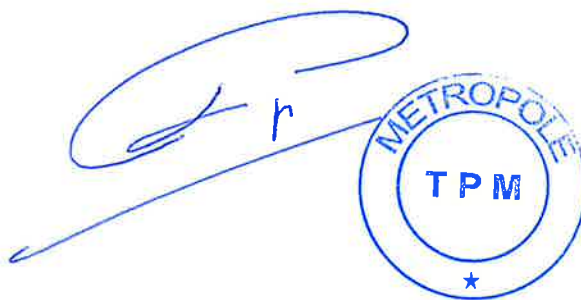
La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **16 JUIN 2020**

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Cyrille TARAUFU
Président de l'A.S. « *Toulon Va'a* »
« *Parc St Maur* » C6
138, Avenue Général Gouraud
83200 TOULON
☎ : 06.74.15.81.09

Hubert FALCO
Président de MTPM
Hôtel de la Métropole
107 Boulevard Henry Fabre
83000 TOULON

Toulon, le 15 avril 2020,

OBJET : Annulation de la course internationale « *La Porquerollaise* » 2020.
N/Réf : 20/TOUR/VP/PP/SW/06

Monsieur le Président,

Actuellement, nous faisons face à une situation de force majeure liée à l'épidémie de COVID-19, les quarantaines imposées et les différents décrets gouvernementaux limitant les voyages et interdisant l'accès à la navigation, nous imposent de prendre une décision quant à l'organisation de notre événement.

C'est avec grand regret que le Comité d'Organisation de La Porquerollaise a décidé d'annuler l'édition 2020 et de la reporter sur l'édition 2021 qui se déroulera *du 8 au 11 juillet 2021 à Carqueiranne*, sous réserve de disponibilité de ces dates.

En vous remerciant du soutien que vous avez toujours apporté à notre événement, je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Cyrille TARAUFU
Président du Comité d'Organisation de La Porquerollaise

